

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 28/12/2012

**Délibération n° D-2012-609**

**COMPENSATION POUR LES CONCESSIONS DE STATIONNEMENT DE MARCEL  
PAUL, LA ROULIÈRE, SAINT JEAN ET ESPACE NIORTAIS  
POUR L'EXERCICE 2013.**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAL, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

**Excusés :**

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction de la Réglementation et de la Sécurité**

**COMPENSATION POUR LES CONCESSIONS DE STATIONNEMENT DE MARCEL PAUL, LA ROULIÈRE, SAINT JEAN ET ESPACE NIORTAIS POUR L'EXERCICE 2013.**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La So Space assurait précédemment un équilibre global d'exploitation de l'ensemble des parkings et places de stationnement dont la gestion lui était confiée, en compensant les déficits d'exploitation de certains programmes par les recettes d'exploitation excédentaires dégagées par d'autres programmes.

Le contrat d'affermage étant arrivé à son terme le 31 décembre 2007, il a été remplacé par un contrat de prestations de services pour les parcs de surface et ouvrages. Par ailleurs, une modification des contrats de gestion des emplacements de stationnement sur voirie a eu lieu. Ces éléments n'ont plus permis à la So Space de bénéficier des recettes d'exploitation du stationnement qui permettaient l'équilibre global de son budget.

Le respect de la réglementation en vigueur, en ce qui concerne chacune des délégations de service public (Marcel Paul, La Roulière, Saint Jean, Espace Niortais) et des contrats de prestation, nécessite de déterminer un résultat comptable pour chaque programme.

En conséquence, il est proposé d'attribuer une compensation d'un montant de 392 127 € HT à la So Space soit 468 983,89 € TTC correspondant au différentiel entre les tarifs économiques et les tarifs définis par la Ville de Niort.

- Parking Marcel Paul :	134 878 € HT	soit	161 314,08 € TTC
- Parking La Roulière :	177 855 € HT	soit	212 714,58 € TTC
- Garage Saint Jean :	43 279 € HT	soit	51 761,69 € TTC
- Parking Espace Niortais :	36 115 € HT	soit	43 193,54 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'attribution d'une compensation d'un montant global de 392 127 € HT soit 468 983,89 € TTC à la So Space et son versement avant le 31 mars 2013.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort  
Députée des Deux-Sèvres

Signé

**Geneviève GAILLARD**